

RETRAITÉ(E)S:

SOLIDARITÉ OUBLIÉE, TAXE SUPPLÉMENTAIRE DE 0,3 %

POUR DES MILLIONS DE RETRAITÉ(E)S

DERNIÈRE MINUTE: NOUVEAU CADEAU DE 20 MILLIARDS POUR LES ENTREPRISES (ILS EN REÇOIVENT DÉJÀ 172!), 10 MILLIARDS DE NOUVELLE RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES, HAUSSE DE LA TVA POUR LES SALARIÉS, LES RETRAITÉS, LES CHÔMEURS!

RETRAITÉS

Vous l'avez probablement lu, une taxe de 0,3 % sera réclamée en avril prochain à des millions de retraité(e)s, au nom du financement de l'aide à l'autonomie! Cet argument a fait bondir notre organisation de retraités, voyant là, outre une atteinte supplémentaire à notre pouvoir d'achat, un déni de solidarité intergénérationnelle. C'est un peu

comme

si l'on instaurait une taxe spécifique sur les chômeurs pour financer le RSA III

Par contre, les fameux "pigeons" ont eu gain de cause: ils se disaient plumés parce qu'il était question de taxer la plus-value de leur entreprise à la revente, et, en plus, avec beaucoup d'exonérations . Laquelle revente, à seule fin de faire un coup, n'a jamais créé le commencement du début d'un emploi, au contraire...

14 NOVEMBRE: RIPOSTE EUROPÉENNE (PAGES 5 ET 6)

CONFERENCE NATIONALE

9, 10 ET 11 OCTOBRE 2012 DIJON

Plein succès grâce à tous les copains qui ont œuvré pour sa bonne tenue. Nos militant(e)s ont su accueillir dans les meilleures conditions tous les camarades de la France entière (une centaine). Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Les échos reçus par mail ou téléphone font état de cette satisfaction et de remerciements.

N'oubliez pas notre site académique www.cgteducdijon.org

N°34 - 2012

NOVEMBRE

CONFERENCE NATIONALE

UN GRAND MERCI AUX COPAINS-COPINES DE L'ACADEMIE DE DIJON qui ont participé à tout ou partie de l'accueil. Ils, elles ont pour nom:

Annick BARON, Colette LE GUERN, Roger AUBERGET, Henri BELLI, Gérard BERTHENET, Jacky BONNIN, Guy FERRAND, Robert GAUDE, Gaby JACOB, Bernard JOLY, Alain JUILLIOT, Robert NESELHAUF, Claude RIGOLLET et bien sur Daniel MICHAUD. Pour la trésorerie (remboursement des frais), nous avons été bien aidés par Daniel CHARPIN (futur retraité) de Marceille.

Quelques messages transmis:

Les délégués de l'Académie de Caen sont de retour dans les verts pâturages Normands avec de la pluie. Un temps pour les escargots...

Merci pour le travail effectué lors de la Conférence Nationale.

Il faut transmettre à toute l'équipe nos chaleureuses salutations.

Fraternellement à toutes et tous.

Nous sommes bien arrivés à Manosque et nous vous remercions d votre excellent accueil, conférence très bien organisée

Je transmets la motion à mon usr et mon sden 04. amicalement.

léo ROUSSIN - SDEN ret 04

Chers camarades,

Étant donné mon cas particulier, je tiens à remercier tous les camarades de Dijon qui m'ont permis de passer un séjour tout-à-fait correct dans votre belle ville.

Bravo pour l'organisation sans faille de la Conférence. Jean Pierre CHAMBON - Paris

Bonjour Gérard,

J'ai bien reçu les documents qui ont clos la Conférence de Dijon et je t'en remercie. La rencontre a été chaleureuse, les échanges vifs et sans concession (ou peu) au nouveau Gouvernement qui déçoit beaucoup puisque «le changement ce n'est plus pour maintenant» en parodiant leur slogan de la récente campagne présidentielle. L'organisation a été remarquable, nous ne pouvons que remercier et féliciter les camarades retraités de l'Académie de Dijon qui ont donné de leur temps et de leur talent pour assurer le succès de la Conférence. La rencontre de Dijon fera date au même titre que celles des conférences qui l'avaient précédée. Un retraité devrait devenir un syndiqué à part entière. Nous en discuterons dans notre SDEN en tâchant de faire pression sur la décision à prendre par la Confédération lors de son prochain Congrès en mars 2013.

Je n'ai pas trouvé l'occasion à titre personnel, compte-tenu de ton implication permanente dans la bonne gestion de la conférence, de te remercier de l'intérêt que tu as manifesté pour mon état de santé, critique, au printemps dernier.

Reçois mes très sincères amitiés syndicales.

Paul GONIN - SDEN de l'Isère

Ma Conférence...

Il y a quelques années, j'ai vécu à Dijon l'expérience enrichissante du Congrès de l'UCR-CGT. J'avais été enthousiasmée par les débats, les interventions et l'ambiance fraternelle.

A nouveau déléguée et toujours à Dijon, les 9, 10, 11 octobre derniers pour la Conférence Nationale de notre organisation, je me suis retrouvée dans le même état d'esprit, d'autant plus que nous avions œuvré à la prise du pouvoir de la gauche. Certes, le nombre de participants, une centaine environ, était plus modeste. Mais j'ai aussi assisté à des échanges de qualité, de moments d'analyses clairvoyantes de la CGT rapportées à notre ex champ professionnel, c'est à dire l'Education Nationale. J'ai apprécié d'avoir une vue d'ensemble des revendications portées par les différents acteurs retraités de l'Education Nationale (professeurs des écoles, des collèges, des lycées, des LP, documentalistes, personnels de santé et de service ...). Notre syndicat sait fédérer les personnels, nous n'appartenons pas à un syndicat corporatiste, même si nous devons nous ouvrir davantage à l'Interpro.

Le débat sur la mutualité, le premier soir, a été particulièrement suivi. Les enjeux de santé, de prise en charge et de remboursement ne sont-ils pas au cœur de nos revendications ? Parmi les autres temps forts, je me souviens aussi des discussions sur la confirmation de l'importance de notre représentativité dans les statuts confédéraux, sur l'immanquable proposition du nouveau taux de reversement à l'UNSEN et sur l'intégration du personnel du privé conventionné (ce point m'a

interrogée !). Comment oublier de mentionner l'organisation de ces journées. Elle a, à coup sûr, nécessité, en amont, beaucoup de travail pour les locaux, Daniel MICHAUX en tête (et beaucoup d'autres). Des camarades ont fait le taxi, d'autres ont tenu la buvette et, cerise sur le gâteau, fait déguster des excellents escargots. Merci à vous tous, d'avoir si bien travaillé à la réussite de cette conférence, y compris la soirée fraternelle. Nous avions tous au cœur cette fraternité nécessaire en

reprenant ces beaux chants de lutte. Brusquement, nous avions rajeuni et, peut-être, rêvé du grand soir. Nous aspirons à une véritable politique de gauche.

Ces quelques lignes me donnent l'occasion de saluer mes voisins bourguignons et de souhaiter à notre secrétaire général et aux membres de la CE tout le courage nécessaire pour porter nos revendications et nous encourager à ne pas baisser les bras. Notre conférence nationale l'a dit et redit.

Michèle BELOT, déléquée de Dijon

Daniel MICHAUD est toujours membre de la CE Nationale de la Section des Retraités.

Nous avons vendu des bouteilles de Bourgogne aux délégués qui ont beaucoup apprécié ces produits du terroir.

Dans le journal de février, vous aurez le bilan financier de l'année 2012 où apparaitra le résultat de cette vente et l'affectation du petit bénéfice réalisé.

LES RETRAITÉ(E)S VEULENT ÊTRE RECONNU(E)S COMME DES SYNDIQUÉ(E)S À PART ENTIÈRE!

Motion de la Conférence:

Les syndiqués retraités de la CGT EDUC'ACTION réunis en Conférence Nationale du 9 au 11 octobre 2012 à Dijon,

- rappellent les propos de Bernard THIBAULT à l'occasion du dernier congrès de l'UCR CGT qui affirmait qu'un retraité syndiqué comptait pour une voix au même titre qu'un syndiqué actif.
- demandent donc à la Confédération, pour pouvoir mettre en application cet engagement, d'inscrire à l'ordre du jour du 50e congrès confédéral une modification des statuts, articles 27-6 et 34.
- ils proposent les modifications suivantes :

Article 27-6:

Au lieu de : "le nombre de voix est calculé dans les conditions ci-après :

- * pour les actifs : 1 voix pour 10 cotisations mensuelles
- * pour les retraités : 1 voix pour 20 cotisations mensuelles"

Écrire : " le nombre de voix est calculé dans les conditions ci-après :

- * pour les actifs : 1 voix pour 10 cotisations mensuelles
- * pour les retraités : 1 voix pour 10 cotisations mensuelles."

Article 34

Au lieu de " cette cotisation est égale à 1% du salaire net, toutes primes comprises ou 0,5% de sa pension (régime de base + complémentaire)."

Écrire : "cette cotisation est égale à 1% du salaire net, toutes primes comprises, ou 1% de la pension (régime de base + complémentaire)."

- Ils incitent tous les SDEN, toutes les sections de retraités de la CGT EDUC'ACTION, à intervenir dans le même sens auprès de la Confédération.

Motion adoptée à l'unanimité.

Emploi : la collectivité nationale doit cesser de se faire « pigeonner »

Quelque 8 000 suppressions de postes chez Peugeot Citroën, 5 122 chez Air France, 900 chez Sanofi, 267 chez Merck Serono, 1 430 chez Alcatel-Lucent La liste des plans de suppressions d'emplois s'allonge. L'Insee considère qu'au total, en 2012, « les pertes | risquent d'être dépassées par la réalité.

d'emplois des secteurs marchands atteindraient 67 000 au second semestre. Le taux de chômage continuerait d'augmenter, et atteindrait 10,6 % à la fin de l'année ». Mais les prévisions de l'institut

IL PARAIT, SELON LES PATRONS DU SECTEUR, QUE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE RESTE EN ATTENTE D'UNE RÉFORME DU COÛT DU TRAVAIL. LE COÛT DU TRAVAIL, LE COÛT DU TRAVAIL, LE COÛT DU TRAVAIL, UNE LITANIE SANS CESSE RÉPÉTÉE NE DEVIENT PAS RÉALITÉ.

ET LE COÛT DU CAPITAL ? PERSONNE N'EN PARLE EN DEHORS DE NOUS...

Le patronat, des responsables politiques de tout bord parlent de plus en plus du transfert de "charges" patronales vers la CGS et la TVA, c'est à dire vers nous!

(CGT) de l'Acoss, membre du Haut Conseil du financement de la différentes. protection sociale.

Dans le débat sur la réforme du financement de la Sécurité sociale, alors que plusieurs pistes évoquées conduisent à un transfert sur la fiscalité, vous défendez l'idée que le financement doit rester assis sur la cotisation sociale et sur l'entreprise. Pourquoi?

PYC. Pour nous, la Sécurité sociale est un élément du salaire, c'est un salaire socialisé. Nous restons donc attachés l'idée que financement de la Sécurité sociale reste enraciné dans l'entreprise, et que la Sécu soit financée par le créées par le travail. C'est pourquoi fiscalisation.

recours à l'impôt ?

PYC. On nous propose de baisser les ajoutée est importante. Et il serait <u>Pierre-Yves CHANU</u>, vice-président cotisations employeurs pour les plus élevé pour les entreprises basculer des sur qui toujours, d'ailleurs, à un transfert sur les salariés et les retraités. Et ça, pour nous, c'est une baisse de salaire. A partir du moment où on des emplois cotiseraient plus que baisse les cotisations patronales, on baisse le total de la masse cette réforme est garante de plus salariale.

> pour autant, et vous avancez une des emplois et où ces emplois proposition alternative de réforme du financement de la Sécu. Quel en avantagerait d'abord les PME, serait le principe ?

le PYC.La réforme que nous proposons consiste à ce que les cotisations financière. employeurs dépendent de deux déterminants. Il s'agirait d'abord travail, au sens des richesses de tenir compte de la part des financiers des entreprises, dont le salaires dans la valeur ajoutée. Le nous sommes opposés à l'idée d'une taux de cotisation serait ainsi plus actuelles, serait très élevé, de faible pour les entreprises de main- l'ordre de 15 à 20 milliards d'euros Quels dangers voyez-vous dans un d'œuvre, donc celles pour lesquelles pour un taux de 10 %. la part des salaires dans la valeur

assiettes capitalistiques, comme le secteur aboutissent de la pétrochimie. La deuxième variable, serait les comportements d'emploi des entreprises : celles qui détruisent celles qui en créent. A long terme, de ressources pour la Sécu, dans la Vous ne préconisez pas le statu quo mesure où elle inciterait à créer créeraient plus de richesses. Cela sachant que les grands groupes ont une croissance à forte dominante Nous proposons également de créer une les contribution sur rendement, dans les conditions

DANS LE MÊME TEMPS,

L'exclusion médicale guette les plus démunis dans notre pays

Selon une enquête de l'institut CSA, 1 Français sur 5 renonce très fréquemment à se soigner. Pour expliquer cette situation, 57 % des personnes disent manquer d'argent. Dans 41 % des cas, ils jugent que le remboursement est insuffisant et, dans 18 %, ils renoncent parce qu'il n'y a pas de prise en charge. Les personnes les plus exposées sont, selon l'enquête, les jeunes, les chômeurs et les assurés sociaux sans mutuelle. Pour Indecosa-CGT, ce sondage vient conforter le ressenti des adhérents sur les territoires. Ce qui revient le plus souvent dans les discussions, ce sont les déremboursements des médicaments, les franchises médicales et les dépassements d'honoraires. Les montants facturés au-delà du barème de la Sécurité sociale, c'est 2,4 milliards en 2011.

Si les choses en restent là, nous allons droit vers une « fracture sanitaire » avec un accès aux soins à deux vitesses, comme il existe aux états-Unis. En acceptant le principe même des dépassements d'honoraires depuis de nombreuses années, on a ouvert la boîte de Pandore. Lorsque trois mutuelles ont lancé en 2001 Santéclair, elles ont ouvert la voie aux principes de la « négociation commerciale santé », comme les centrales d'achat dans la grande distribution. Au départ, il s'agit d'obtenir les meilleurs devis pour les soins dentaires ou l'optique, mais à terme, c'est bien de négocier des dépassements d'honoraires plafonnés dont il s'agit.





Euro-mobilisation du 14 novembre 2012

Le comité exécutif de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) vient de décider d'une journée d'action et de solidarité le 14 novembre 2012 pour l'ensemble des pays européens contre les politiques d'austérité et pour promouvoir l'Europe sociale.

En cette période de crise, déjà de nombreuses forces syndicales et mouvements construisent les mobilisations face aux politiques austéritaires imposées. La quasi-totalité des organisations syndicales s'est engagée à faire de cette journée un moment important de luttes pour dénoncer cette

politique visant à faire payer aux travailleurs la crise du système capitaliste.

La position du comité exécutif de la CES est à souligner, cette journée restera dans l'histoire compte tenu de la grande implication de tous les Pays, fait exceptionnel à ce niveau et rarement atteint jusqu'à ce jour.

La CGT entend y prendre toute sa place et prendra les dispositions pour assurer le succès de cette journée. Le 26 octobre 2012, une intersyndicale des centrales syndicales françaises aura lieu pour décider des modalités d'action et d'un appel commun pour le 14 novembre sur notre territoire. Au niveau de la Fonction Publique, la CGT mettra aussi tout en œuvre pour mobiliser massivement. Au regard de toutes les conséquences des restrictions budgétaires qui touchent de plein fouet les agents de la fonction publique, la mobilisation

doit être à la hauteur des enjeux. Le gel des salaires, les suppressions d'emploi, les conditions de travail très détériorées, le jour de carence, la dégradation du sens des missions de service public, sont autant de sujets de mécontentement à porter haut et fort lors de cette journée.

En Europe, ce jour là:

Allemagne : DGB actions avec messages de solidarités au niveau national et au niveau des sociétés transnationales ayant des filiales dans les pays les plus touchés par la crise. Rencontre en cours de préparation avec Angela Merkel le 14 novembre.

Belgique : rassemblement devant les ambassades de l'UE et actions de sensibilisation. **CES** : Participation à la Journée européenne d'action et de solidarité sur Facebook.

Espagne: Grève générale

France: CFDT, CGT, FSU, solidaires et UNSA: manifestations unitaires interprofessionnelles dans

tout le pays.

Grèce: Grève générale.

Italie: Manifestation nationale à Rome.

Portugal: Grève générale.

Roumanie: actions dans chaque région: manifestations, tables-rondes et expressions presse.

Royaume-Uni: Suite à leur marche du 20 octobre, le TUC prévoit des activités sur internet avec publication d'un blog, des pages Facebook et via les médias.

Partout c'est pareil : Mise en concurrence des salariés pour que les actionnaires gagnent plus !

Les salariés doivent réagir et s'unir! Ils doivent se rassembler et revendiquer des garanties collectives pour tous! Les reculs sociaux qu'imposent l'austérité mèneront les salariés dans une plus grande misère sociale, mais ne résoudra en rien leurs problèmes!

La Grèce est l'exemple concret : Plus le peuple est pressurisé, plus il paye, plus le Capital en demande en rehaussant les taux d'intérêts de la dette qui non seulement ne baisse pas mais augmente !

Alors, le 14 novembre, unissez-vous à vos collègues Européens pour revendiquer une véritable Europe Sociale, avec des minimas sociaux pour les salariés Européens, avec des garanties collectives pour les salariés Européens.

Rassemblez-vous massivement pour manifester votre refus de l'austérité et l'exigence d'une Europe Sociale dans l'intérêt des Peuples!

N'oubliez pas : DIJON ==> rassemblement 15 h 30, place de la Libération DIJON

CHALON ==> rassemblement 16 h, Maison des Syndicats

LE CREUSOT ==> rassemblement, 16 h à l'Alto

Nécrologie:

Nous avons appris, avec tristesse, le décès de notre camarade Joseph LEROCH. Joseph a travaillé de nombreuses années au Lycée Professionnel du Bâtiment à CHALON SUR SAONE où il a terminé sa carrière. Nous transmettons à toute sa famille nos très sincères condoléances.

POUR LES RETRAITABLES ET LES RETRAITÉS DE L'URSEN DIJON, UNE PERMANENCE EST ORGANISEE AU LOCAL, 03 85 46 09 07 LE VENDREDI DE LA REUNION DE BUREAU (sauf vacances) de 14 h à 17 h (voir calendrier 2012 dans le journal n° 28)